

CHARTRE D'ACCUEIL

QUELQUES REGLES SIMPLES A SUIVRE	
DANS LA FAMILLE	<ul style="list-style-type: none">*Vous devez vous adapter, serait-ce au prix d'un effort, aux habitudes familiales de table, de nourriture, aux coutumes de vos hôtes.*Vous devez arriver à l'heure pour prendre vos repas. Il est possible que vous dîniez plus tôt en France.*Si vos hôtes ne fument pas, ayez l'obligeance de respecter leurs habitudes.*La consommation d'alcool ou de drogue est absolument interdite.*Le soir, rentrez à l'heure prévue auprès de votre famille qui pourrait s'inquiéter de votre absence.*Avant d'utiliser quoi que ce soit appartenant à vos hôtes, n'oubliez pas de leur en demander l'autorisation.*Vous êtes prié de ranger vos affaires et votre chambre.*Munissez-vous d'un dictionnaire.
EN VILLE EN EXCURSION	<ul style="list-style-type: none">*Il serait navrant que par votre comportement désinvolte, votre mauvaise conduite, vous ternissiez l'image de marque que l'on doit se faire d'un jeune étudiant étranger en France et que vous fassiez rejeter sur tout un groupe ce qui n'est le fait que de quelques individus.*Si vous attendez le car ou le bus, n'encombrez pas la chaussée. Faites attention avant de traverser.*Restez assis pendant le trajet, la loi interdit de rester debout pendant la marche des véhicules.*Ne laissez rien traîner dans le car.*Lorsque vous partez en excursion, suivez les consignes qui vous sont données. Ne vous éloignez pas de votre groupe sans prévenir. Si, toutefois, vous perdez le groupe dont vous faites partie, soyez tout de même à l'heure convenue au lieu de rendez-vous qui vous a été fixé.
A L'ECOLE	<ul style="list-style-type: none">*Vous devez assister aux cours à l'école française, prendre part aux différentes excursions, et vous plier à la discipline et aux recommandations en usage dans l'établissement qui vous accueille.*Ne fumez pas dans les classes ou couloirs, n'enfreignez pas les règlements, ne refusez pas d'obtempérer à certaines recommandations provenant de professeurs responsables français.
REMARQUES IMPORTANTES	<ul style="list-style-type: none">*Le vol et les dégradations feront l'objet d'un rapatriement immédiat aux frais de la famille et d'une prise en charge financière des dommages causés.*La conduite de tout véhicule à moteur ainsi que la pratique de l'auto-stop sont formellement interdites.